



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5101598

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 9/07/2025 13H55 C:005300 I:40084
V/REF : 1018614
V/Email reçu le Mercredi 09/07/2025 à 13H55

SEMCODA
Agence de Bourgoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 07539
IMMEUBLE : POIRIERS -7539
249 IMPASSE DES POIRIERS
38300 RUY MONTCEAU

Vaulx en Velin, le 21 Octobre 2025

Référence Marché: M_230209003-1

LOCALISATION : ALLEE N°249 POIRIERS-LOGEMENT VACANT EX SEDDIKI-RDC-
A PARTIR DU 06/10 LE NOUVEAU LOCATAIRE : M GUERIN/ MME PONCET

MOTIF : INTERVENIR POUR:
-REPLACEMENT MANIVELLE DE LA CHAMBRE 3
-DEBLOCAGE ET REGLAGE VOLET ROULANT DU SEJOUR ET DE LA CUISINE
-VERIFICATION DE TOUS LES POIGNEES DU LOGEMENT
/ LU 06/10/25 A 12H33-
RECU MAIL DE RELANCE DE LA REGIE
'INTERVENIR POUR REPARER LE VOLET ELECTRIQUE QUI EST TOUJOURS HORS
SERVICE'

Donneur d'ordre : M. A-K YOBOUET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 16/07 A 10H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT VACANT EX/SEDDIKI AU RDC
CONTROLE ET REFIXATION DE 6 POIGNEES
REPLACEMENT MANIVELLE CHAMBRE 3

A PARTIR DU VOLET ELECTRIQUE SEJOUR
DEBLOCAGE ET CONTROLE
- BON FONCTIONNEMENT

A PARTIR DU VOLET ROULANT CUISINE
DEBLOCAGE ET CONTROLE
- LE MOTEUR EST HORS SERVICE
REPLI DU CHANTIER

LE 13/10 A 14H00 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT VACANT AU REZ DE CHAUSSEE
DEPOSE ET REMPLACEMENT DU MOTEUR DU VOLET ROULANT
REGLAGE
ESSAI ET CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DT LCOMPTER Email envoyé le 14/10/25 a 12H18 _ Envo i (CR/AB)

CS LGESTION Email envoyé le 17/07/25 a 16H32 _ Envo i (CR/AB)

PREVOIR LE REMPLACEMENT DU MOTEUR VOLET ROULANT CUISINE

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.BJ 38/69	2	92,43	92,43
6,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	2	51,35	308,10
2,00	MS00065-Recherche panne pour VR élect.	2	61,62	123,24
1,00	MS00068-Rempl.d'1 manivelle	2	71,89	71,89
1,00	MS00101-Rempl.moteur élec.volet rou.10Nm	4	287,56	287,56
TOTAL H.T.				883,22
T.V.A. a 10,00%				88,32
TOTAL T.T.C.En EURO				971,54

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1018614 du 09/07/2025

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

249 Impasse des Poiriers

38300 RUY MONTCEAU

Référence de la Demande

N°: du

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

07539-00001-00001-00004 H / Type 4 / RDC

Etage : RDC

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 230209003-1

Délai

Date limite exécution : 24/07/2025

Observations

MUT SEDDIKI /VACANT

LOGEMENT AU RDC SOUS PASS

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	92,43	92,43	9,24	101,67
MS00064 VOLETS ROULANTS	1,00				
MS00068 Remplacement d' une manivelle, y compris toutes sujétions chambre 3	1,00	71,89	71,89	7,19	79,08
MS00074 Déblocage et réglage de volet roulant électrique y compris toutes sujétions/dans séjour cuisine	1,00	66,76	66,76	6,68	73,44
MS00005 MENUISERIE / SERRURERIE INTERIEURE	1,00				
MS00019 vérification et réparation de tous les poignées du logement y compris toutes sujétions	2,00	51,35	102,70	10,27	112,97

Total H.T.	333,78
Total TVA	33,38
Total TTC	367,16

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU



Bon de Commande

N° : 1018614 du 09/07/2025

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

Demande de travaux suivie par YOBOUET Alain Kwasshy le 09/07/2025

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence
Magan CONTAMIN

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **249 Impasse des Poiriers 38300 RUY MONTCEAU**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **09/07/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1018614